

Accompagnement du projet et
renseignements

Un GT pluri-disciplinaire a été mis en place avec l'appui de l'APW (Association des Provinces Wallonnes) et de la DGO5 (Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux de l'Action sociale et de la Santé). Son objectif sera de faire évoluer les fonctionnalités du module de base, en aidant à leur conception.



Département de la Législation et de la Prospective

Inspecteur général: Stéphane MARNETTE - Tél.: 081/323 228

Direction de la Prospective et du Développement :

Directeur : Rudy JANSEMME - Tél.: 081/323 211

Responsable volet «Provinces» de l'ecomptes: Michaël GUYOT

Tél.: 081/323 204 - E-mail : michael.guyot@spw.wallonie.be

Coordinateur général du plan eComptes : Philippe BROGNON

E-mail : philippe.brognon@spw.wallonie.be

<http://www.ecomptes.wallonie.be/>



Extension du plan eComptes aux provinces

Vu que les fondements et le système de comptabilité sont les mêmes que pour les communes, la Région Wallonne a décidé d'étendre le concept de l'eComptes aux Provinces.

En partant de l'analyse du logiciel mis à disposition dans les communes, et en prenant en compte leurs spécificités comptables, les provinces, agissant dans le cadre d'une convention subventionnée par la Région Wallonne, ont mis au point un module pilote. Cette expérience va maintenant être étendue à l'ensemble des provinces.

L'objectif est multiple :

- Réaliser un partage de savoir-faire et de compétence entre les provinces tant au plan informatique qu'au niveau de l'analyse financière.
- Faire des économies d'échelle.
- Créer une dynamique collaborative autour d'un outil partagé au plan de l'exploitation des données comptables (la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement vient concrétiser cette dynamique).
- Faciliter la production de documents et de fichiers standardisés à caractère officiel.

Quoi ? Et pour qui ?

- Un logiciel public d'analyse commun aux provinces, développé par la DGO5 en collaboration avec les provinces.
Installation possible sur autant de pc que vous le souhaitez dans votre administration sans frais de licence (pris en charge dans le projet).
- Pour qui ? Pour les mandataires et les fonctionnaires provinciaux désirant disposer facilement et rapidement d'analyses financières.

Quelques exemples d'applications concrètes issues du logiciel eComptes

Moyennant adaptation pour la prise de données comptables sur la base des données provinciales, le logiciel eComptes peut être adapté pour pouvoir utiliser les fonctionnalités existantes, à savoir :

- Analyses multi-critères et extraction de données vers les suites bureautiques (microsoft ou open-office).
- Confection de rapports
- Confection d'une synthèse analytique provinciale, résumé didactique des finances provinciales.
- Module de prospective budgétaire.

Potentialité de l'eComptes

Nous pouvons d'ores et déjà citer :

- Elargissement du cercle de mutualisation et du partage de compétences ;
- Potentiel d'économies d'échelles ;
- Contribution à la démocratisation de l'information financière et sa meilleure compréhension par les mandataires et le public, grâce à la génération de documents de synthèse didactiques ;
- Outil d'analyse et d'aide à la gestion des services provinciaux
- Synergie d'appui envisageable avec les Axes des Plans de modernisation provinciale (démarche-qualité, information, ASBL, patrimoine et bâtiments, finances et recettes,...) ;
- Interfaçages au travers notamment des applications interchangeables entre les Pouvoirs locaux (work-flow, egov locaux, logiciel de gestion de marchés publics,...) ;
- Enrichissement mutualisé de la bibliothèque des requêtes ;
- E-reporting (générateur modulable de documents d'analyse).